

PACTE
D'ENGAGEMENT ETHIQUE ET POLITIQUE
DE LA COALITION BENNOO SIGGIL SENEGAAL

Nous soussignés, partis et organisations et personnalités indépendantes de la Coalition Bennoo Siggil Senegaal,

Conscients des enjeux de la Présidentielle de 2012,

Soucieux de l'avenir de notre pays et de la nécessité de rompre avec les politiques désastreuses en cours,

Adossés aux conclusions des Assises nationales reflétées dans la Charte de gouvernance démocratique,

Respectueux des accords consensuels conclus au sein de la Coalition Bennoo Siggil Senegaal, à l'issue de ses différents séminaires,

Nous engageons, devant le peuple sénégalais, devant l'opinion internationale à réaliser ensemble, dans un esprit d'équipe, les accords auxquels nous avons abouti, après des années de luttes communes, de concertations fécondes et qui se déclinent ainsi qu'il suit :

1. mettre en œuvre avec fermeté et esprit de suite les stratégies élaborées de manière consensuelle pour la victoire de la Coalition Bennoo Siggil Senegaal à l'élection présidentielle de 2012 et aux élections législatives de 2012 ;
2. mettre en place l'équipe de gouvernement constituée par la Coalition Bennoo Siggil Senegaal et inspirée des principes et valeurs de la Charte de gouvernance démocratique des Assises nationales dans sa composition, son agencement et son fonctionnement ;
3. engager le candidat de la Coalition Bennoo Siggil Senegaal élu à l'élection présidentielle de 2012 à respecter l'accord pour la réalisation du programme prioritaire de refondation institutionnelle et de redressement économique et social d'une durée de trois (03) ans dans le cadre de son mandat unique de (5) cinq ans ;
4. élaborer la Constitution nouvelle sur la base du projet validé par la Coalition Bennoo Siggil Senegaal et les Assises nationales ;
5. organiser un référendum pour l'adoption de la Constitution validée par la Coalition Bennoo Siggil Senegaal, après la mise en place de l'équipe gouvernementale ;
6. créer les conditions de négociations pour un retour définitif de la paix en Casamance ;

7. installer les nouvelles institutions portées par la nouvelle Constitution adoptée par référendum afin de refonder la République ;
8. organiser les élections législatives sur la base de la nouvelle Constitution ;
9. respecter les accords de constitution d'une équipe de la Coalition Bennoo Siggil Senegaal pour présenter une liste commune de candidats aux législatives dressée sur la base de ces accords ;
10. réaliser une évaluation respectueuse des bonnes règles de contrôle de gestion dans tous les domaines aux fins de garantir l'orthodoxie de gestion et le redressement économique et social ;
11. mettre en œuvre les mesures d'urgence pour assainir la gestion des ressources publiques : humaines, financières, foncières, halieutiques, forestières et des mines, etc.;
12. réaliser les actions d'urgence pour mettre définitivement fin aux délestages et au rationnement de l'électricité au Sénégal ;
13. mettre en œuvre, avec les partenaires sociaux, une modalité concertée d'application des engagements pris par l'Etat du Sénégal ;
14. exécuter le programme économique et social prioritaire pour répondre à la demande sociale, à la vie chère et aux nécessités de relancer l'appareil économique, en nous inspirant du principe du patriotisme économique retenu par les Assises nationales ;

Fait à Dakar, le 4 Janvier 2012

Ont signé :

SERMENT
D'ENGAGEMENT ETHIQUE ET POLITIQUE
DU CANDIDAT DE L'UNITE ET DU RASSEMBLEMENT DE LA
COALITION BENNOO SIGGIL SENEGAAL

Devant le peuple sénégalais, et devant de l'opinion internationale,

Moi, Moustapha Niasse, candidat de l'unité et du rassemblement de la Coalition Bennoo Siggil Senegaal pour la Présidentielle de 2012,

Je m'engage, si je suis élu,

- à respecter l'accord sur le programme prioritaire de refondation institutionnelle et de redressement économique et social dont la durée est fixée à trois (03) ans dans le cadre de mon mandat de (5) cinq ans
- à appliquer les accords de la coalition Bennoo Siggil Senegaal pour la formation de la nouvelle équipe gouvernementale ;
- à organiser un référendum sur la nouvelle Constitution validée par la Coalition Bennoo Siggil Senegaal et les Assises nationales, dans les trois (03) mois suivant mon installation dans la fonction de Président de la République du Sénégal ;
- à organiser les élections législatives, sur la base des accords noués par l'équipe de la Coalition Bennoo Siggil Senegaal ;
- à me soumettre à la totalité des dispositions de la Constitution adoptée par le peuple sénégalais, particulièrement aux dispositions organisant le programme de refondation institutionnelle et de redressement économique et social ;
- à appuyer l'équipe gouvernementale dans la réalisation du programme de refondation institutionnelle et de redressement économique et social d'urgence adoptée par la Coalition Bennoo Siggil Senegaal ;
- à organiser une nouvelle élection présidentielle au bout de cinq (5) ans de mandature conformément à la nouvelle Constitution ;
- à renoncer à être candidat à une élection présidentielle au terme de mon mandat ;
- à observer une stricte neutralité dans le choix du candidat à ma succession.

Fait à Dakar, le 4 Janvier 2012

A signé :